



## Association Environnementale du Sud Touraine

41, rue de la Varenne 37600 Beaulieu-lès-Loches  
Tél. : 02 47 59 56 63 - e-mail : [aest37@orange.fr](mailto:aest37@orange.fr)

Communiqué AEST 37 en réponse à NEST

Selon la Renaissance du 12 août, l'association des Maires pro-éoliens du Sud Touraine a déclaré =  
**« ... l'idéal serait qu'il y ait une trentaine d'éoliennes ... ».**

Dès leur constitution, l'espoir de retombées financières pour les communes fonde leur argument principal.

Jean YANNE aurait pu réaliser une suite rurale à son film « Moi y'en a vouloir des sous ».

Ces « sous » proviennent du surcoût de l'électricité éolienne : selon ce **paradoxe apparent : plus elles produisent plus elles coûtent cher au consommateur et au contribuable en subventions pour le profit des spéculateurs** qui profitent de « l'aubaine éolienne » ( voir le rapport de la Cour des Comptes de mars 2018) remise en cause et annulée dans de nombreux pays dont la Grande Bretagne, l'Espagne et même l'Allemagne donnée comme modèle !

**Les contrats de l'éolien coûteront à l'État «40,7 milliards d'euros en 20 ans» pour «2% de la production française»**

De même, la manne annoncée, les « sous » des retombées financières ne tombent pas du ciel, ils proviennent des subventions perçues dans le cadre de « l'effet d'aubaine » du soutien des finances publiques aux promoteurs éoliens, tous étrangers, se masquant derrière des filiales françaises qui se cachent derrière des sociétés au nom bucolique « : ferme éolienne de ..» comme des poupées gigognes au capital social ridicule d'une vingtaine de milliers d'euros.

**Pour 1 € de retombées financières pour la commune et la Communauté il en coûte de 10 à 15 € à la collectivité.**

C'est méconnaître :

- les méfaits et nuisances des éoliennes usines-aérogénérateurs :
- la dénaturation des paysages et la dévalorisation des biens personnels et patrimoniaux
- le calvaire subi par les riverains des « parcs » : syndrome éolien partout constaté, captation du regard par la rotation des pales induisant une imprégnation rétinienne/cérébrale induisant des troubles biologiques

**Des Maires peuvent -ils infliger ces inconvénients à leurs concitoyens ?**

C'est méconnaître que :

L'industrie des « Énergies Renouvelables » n'est pas comme dans le monde « bizounours » elle est concernée par

- la captation des subventions publiques par la spéculation financière internationale
- la dépendance géostratégique vis à vis des détenteurs de terres/métaux rares dont la Chine
- la délocalisation des nuisances minières, des déchets industriels, des nuisances sanitaires liées

**Un changement rapide de paradigme est-il réaliste pour développer les EnR en substitution à l'existant?**

Le rythme des substitutions a été étudié par le physicien MARCHETTI  
<http://docplayer.fr/12680518-Substitution-energetique-mythe-ou-realite.html>

A partir du moment où une invention technologique est annoncée, il faut une quinzaine d'années d'études en laboratoire et plus encore pour une application industrielle.

L'histoire démontre qu'une nouvelle source d'énergie s'ajoute aux conventionnelles (les EnRi s'ajoutent aux pilotables en les fragilisant) et ne gagne au mieux 10 % des parts de marché qu'au bout de plusieurs dizaines d'années.

**L'alternative de remplacement rapide des pilotables par des EnR locales est une escroquerie intellectuelle, un mensonge politique, une résurgence du mythe tragique des communes populaires autonomes maoïstes .**

Le scandale est que les fantasmes localistes irréalistes entretenus pour une raison idéologique par NEST et quelques mages sont assis sur des effets d'aubaine, des subventions publiques indues et un parasitisme des installations nationales :

**Les réseaux de transport et de distribution de l'électricité sont régis par le principe de solidarité nationale: droit égal à l'accès à l'énergie électrique, même prix de l'électricité pour toute la population.**

**Seront-ils parasités par les communes autonomes ou créeraient-elles ex-nihilo leurs propres lignes et autres services?**

L'angélisme n'est pas de mise : les EnR sont l'objet de spéculations internationales :

Les firmes se présentant comme **françaises sont majoritairement des filiales de consortiums internationaux.**

- Pourquoi des financiers et des développeurs industriels choisissent-ils de produire, à titre privé, de l'électricité dans une région qui produit déjà plus d'électricité qu'elle n'en consomme et à moindre coût ?

C'est aussi absurde que de prétendre vendre des glaces aux Esquimaux et de plus, en augmentant les prix.

- Pourquoi avoir ciblé une région peu ventée avec des déventes totales lors des Hautes Pressions d'été et d'hiver ?

La production serait intermittente et aléatoire alors que la distribution doit être assurée de façon stable, pilotable.

Les Tourangeaux ne s'éclairent pas que lorsqu'il y a du vent.

- Comment des élus peuvent-ils décider sans information contradictoire et sans consultation des habitants de leur faire subir des nuisances et des pertes de valeur de leurs biens partout constatées chez les riverains d'aérogénérateurs ?

- Comment une municipalité peut-elle décider d'un projet qui est contradictoire avec les choix de développement économique et en particulier touristique de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et sans accord avec les communes voisines qui vont-être « impactées » par les nuisances ?

- Comment une municipalité peut-elle aller à contre courant des appréciations des maires frontaliers tant du 36 que du 37 qui dans un courrier collectif au Préfet de Région écrivaient le 6 juin 2014 ?

« Élus de la Touraine du Sud, du Boischaud-Nord, de la Brenne, nous nous tournons vers vous pour que nos territoires, dont la richesse naturelle et culturelle est l'un des principaux atouts, ne soient pas sacrifiés à la spéculation éolienne aveugle qui est en train de prendre une ampleur chaque jour plus inquiétante... nos politiques locales ont toujours consisté à préserver, d'une part, et à mettre en valeur, d'autre part, ces richesses héritées de la nature et des hommes à des fins économiques, comme en témoignent les efforts conduits pour la promotion de la Touraine du sud. »

- Comment des maires peuvent-ils imposer les risques financiers d'une opération spéculative risquée comme le prouvent les déboires de la filière éolienne en Espagne et actuellement en Allemagne ?

- Comment des édiles peuvent ne pas tenir compte :

- de la position de la Rapporteuse de la Commission Parlementaire Marjolaine Meynier Millefer :

*«Quand 80 % des gens disent que le développement des EnR électriques en France soutient la décarbonation et soutient la transition écologique, je pense que ce n'est pas bon non plus car **le jour où les gens vont vraiment comprendre que cette transition énergétique ne sert pas à la transition écologique, vous aurez une réaction de rejet de ces politiques en disant «vous nous avez menti»***

- de l'émotion populaire en milieu rural, désignée comme mouvement des « Gilets Jaunes » et déclenchée par les hausses sur les carburants dédiées à abonder le nouveau Compte d'Affectation Spéciale afin de financer le surcoût des EnR pour le profit privé des promoteurs, risque de ressurgir en réaction à ce « mensonge »

- de la déclaration du Ministre de « la Transition Ecologique et Solidaire » Nicolas Hulot le 8 novembre 2017 , que la réduction de 75 à 50 % de la part du nucléaire dans la production française d'électricité ne pourrait pas se faire d'ici 2025, mais plus tard.

Argument principal avancé : « **mes prédécesseurs ont fixé des objectifs sans vérifier leur faisabilité. Or constat : une telle réduction du nucléaire ne pourra pas être compensée que par de l'éolien et du solaire. Il faudrait recourir de manière importante au gaz et au charbon. Ce ne serait pas acceptable sur le plan écologique** ».

Conclusion : La défense et la promotion de la ruralité du Sud Touraine, de ses charmes paysagers sont primordiales.

Depuis 17 ans, l'AEST 37 s'informe de façon contradictoire sur les technologies énergétiques produisant de l'électricité : notre opposition à l'arnaque technologique et financière de l'éolien industriel est basée sur des données fiables à votre disposition : [aest37@orange.fr](mailto:aest37@orange.fr)

<https://www.lemonde.fr/blog/huet/2018/04/19/la-cour-des-comptes-alerte-sur-le-cout-des-enr/>

<https://www.contrepoints.org/2020/03/26/367487-green-new-deal-game-over>